

COÛT DES OPÉRATIONS

Selon le plan d'urgence provisoire fédéral en cas de déversements d'hydrocarbures et de substances toxiques, la personne morale responsable de la pollution devrait défrayer les opérations de nettoyage.

Le document précise toutefois "qu'en raison de la nature même des accidents auxquels la pollution est attribuable, il est impossible de déterminer immédiatement à qui les frais sont imputables. Ce qui compte, c'est de procéder aux opérations de retenue et de nettoyage...le plus rapidement possible et de remettre à plus tard le calcul du partage des coûts."

Les frais qu'entraîne un cas de pollution peuvent se classer en plusieurs catégories.

1. Les coûts d'exploitation qui comprennent les sommes investies en matériel et en personnel pour les opérations de retenue et de nettoyage.

2. Les frais de personnel et de matériel qu'implique le maintien de l'organisation de la planification d'urgence: stockage du matériel stratégique, recherche et essai de nouvelles techniques de retenue et de nettoyage entre autres choses. Ces frais seront imputables aux ministères chargés de maintenir cet état d'alerte.

Les dépenses en immobilisations et les dépenses d'exploitation, dont les frais de comptabilité, seront les plus élevées et devront faire l'objet d'ententes spéciales.

LA SCIENCE ET L'EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE

(Suite de la page 2)

cette entreprise sans retard pour accomplir des progrès notables dans un avenir rapproché.

De nombreux Canadiens croient fermement que les problèmes de notre pays seraient résolus par une forte croissance de la population et ils citent les avantages d'un vaste marché intérieur pour ses produits. D'autres, cependant, soulignent que la plupart des problèmes urgents qui nous assaillent sont aggravés par la croissance démographique rapide: l'augmentation précipitée de la population active a aggravé les problèmes du chômage; le gonflement de la population citadine a contribué à la diminution de la qualité de la vie urbaine et la croissance de notre population totale a accru la rapidité d'utilisation des richesses naturelles et le volume des déchets.

L'immigration a toujours constitué un facteur important de la croissance démographique de notre pays; c'est pourquoi une politique d'immigration clairement conçue devrait constituer une partie intégrante de la politique démographique du Canada. Il serait sans doute peu judicieux que le Canada cesse toute immigration, mais il serait également téméraire de croire que l'adoption d'une politique d'immigration massive par le Canada pourrait donner une solution à la crise démographique mondiale, étant

donné que la population du Globe s'accroît de plus de 70 millions de personnes par année.

POLITIQUE DE RÉPARTITION DE LA POPULATION

Tout comme la croissance démographique nous pose une série de problèmes, la répartition de la population en suscite d'autres. Par exemple, le déplacement des ruraux vers les villes a envenimé nos problèmes urbains et il résulte largement de notre impuissance à résoudre le problème des inégalités régionales. Nous devons bientôt admettre qu'il nous est impossible de continuer indéfiniment à subventionner la vie économique des régions à la population déclinante, où l'industrie ne peut prospérer, et nous ne pouvons pas non plus supposer que le mode de vie des régions industrielles convienne à toutes les parties de notre pays. Il faut que nous contestions la validité des forces économiques qui poussent à une concentration exagérée des firmes industrielles et de la population dans les grandes agglomérations. Le Canada a besoin d'une politique de répartition de la population, tenant compte du dynamisme économique des différentes industries dans les diverses régions du pays, cherchant à établir un certain équilibre entre les avantages dont jouissent les différentes régions. Il est bien entendu des raisons sociales ou nationales qui exigent le maintien de certaine population dans des régions où leur présence ne se justifie pas en fonction des seuls facteurs économiques. Il faudra leur procurer un soutien économique dans le cadre de la politique nationale de répartition de la population, et non point comme secours de première urgence à une économie locale défaillante.

C'est dans le Nord canadien que la nécessité de la mise en oeuvre d'une politique démographique se fait sentir de la façon la plus urgente. Il ne nous faut établir des comparaisons entre l'Arctique canadien et l'Arctique sibérien qu'avec beaucoup de prudence. L'Arctique canadien est beaucoup plus dénudé et inhospitalier que les régions similaires de l'URSS et les ressources permettant la survie des populations indigènes étaient bien rares, même avant la venue des méridionaux. De nombreux experts soutiennent que l'Arctique canadien est déjà surpeuplé. Cette assertion serait fondée si la population locale devait survivre grâce à ses anciennes méthodes de chasse.

C'est pourquoi nous devons nous demander quelle devrait être la population future du Canada. Quelle serait sa taille optimale? Il serait également important de savoir où nous voulons que les Canadiens résident. Désirons-nous voir le couloir Québec-Windsor surpeuplé jusqu'à devenir une énorme ville tentaculaire contenant la plupart des Canadiens? Je ne le crois pas, et si nous voulons l'empêcher, quelles sont les mesures à prendre ou les politiques à suivre pour effectuer une meilleure répartition de la population? Il s'agit d'éviter le surpeuplement de certaines régions, qui cause la désaffectation des citadins ou la lèpre urbaine qui déshonore tant de grandes villes du monde.